

ESPACE VERSAILLES

Compte rendu réunion du 22 mai 2015
Lycée Charles de Gaulle POISSY

Sont Présents :

Nom	Prénom	Établissement
Goyheneix	Bernadette	Lycée Marie Curie Versailles
Autret	Emmeline	Lycée Edmond Rostand SOA
VANLEYNSEELE	bRIGITTE	Lycée Galilée Gennevilliers
AMATH	SAKHO	Lycee Alfred KASTLER CERGY
ROUFAI	Sariatou	Lycée Les Pierres Vives Carrières-sur-Seine
Chevreux	Stéphane	Lycée Jean Jacques Rousseau Sarcelles
Flageul	Yannick	Lycée Camille Claudel Vauréal.
DEBEC	Dominique	Lycée RICHELIEU RUIEL
HOUGARD	Valérie	Lycée richelieu Rueil
FUGGETTA	Pascale	Lycée J Verne CERGY
Jouannic	Sébastien	LYC Pissarro Pontoise
Ponsonaille	Bruno	Lycée ch de Gaulle POISSY

La réunion débute à 9h50

1/ odj et compte rendu
 ajout question sur évolution de la carte des agences comptables.

2/ info du national
 AG

L'asso est sollicitée pour des groupes de travail. Par le MEN comme le MINEFI.

FC approfondissement : idée de proposer une liste d'attente pour les formations.

3/EQUITABLE

Débat autour des PJ de l'OR. Et débat autour des choix forfait ou ticket.

Proposition de groupe de travail entre les 3 délégations académiques franciliennes. OK pour Bruno Ponsonnaille et Brigitte Vanleyseele.

Discussion autour de la mise en place des paiements par CB.

4/ mise en place des comptes d'avance subventions

les pratiques et bonnes idées.

- les gestionnaires mettent le compte de cl 4 en référence sur les OR.
- Le déve de solde est refait systématiquement après chaque OR.
- Création d'un numéro de subvention 2015-N° d'arrivée. Puis, le code d'activité est repris (la fin) sur la subdivision de compte. Donc dans le dév de solde, apparaît à la fois le montant de la sub arrivée et les OR réalisés dessus pour l'année.
- Autre solution, montant total de la sub mis entre parenthèses dans l'intitulé dans le dev. Et contrôle régulier avec le pole gestion qui suit ses subv de son côté.
- Pb soulevé des intitulés de subv pas toujours clairs sur le DFT et donc risque de se tromper de subv.
- Autre solution : un tableau qui récapitule tout, de la notif jusqu'à l'OR et les soldes des comptes d'avance et de subv. Problème : c'est du travail supplémentaire.
- ID d'envoyer des dév de soldes après chaque réception d'OR.

5/ Modalités de calcul et pratique des intérêts moratoires

Rappel de B Ponsonnaille : lors d'un audit en 2009, c'est la 1ere chose qui lui a été demandée : justifier pourquoi on a pas calculé les intérêts moratoires. Une calculette existe en ligne pour assurer cela : <http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/interets-moratoires>

Pour rappel DGP débute à la date de réception de la facture ou de certification sur service fait.

La discussion s'oriente ensuite sur les fonctionnements au sein des agences (transferts des balances SDE SDR, traçabilité des échanges)...

6/Questions diverses

- Arrêt Poilincourt (cf revue intendance de début d'année) : notion de contrat. Un bon de commande est un contrat donc à mettre en PJ si la facture y fait référence. Et si référence à un devis, il faut le mettre. Proposition : mettre tout cela et le vérifier dans les doubles ou le mettre aussi dans les originaux.
- Question concernant une proposition de contrat pour de la maintenance d'équipements par la société d'un professeur qui utilise le matériel. Rappel de la nécessité de faire un appel d'offre et passage du contrat en CA.
- Pratique autour des congés sur temps scolaire : possibilité de proposer une semaine sur temps scolaire sous réserve de travailler ce temps sur des périodes de début de vacances. Cela permet de prendre en compte le fonctionnement de l'agence comptable (et donc de ne pas arrêter trop tôt la réception des opérations des étab rattachés) et de rendre, un peu, plus attractifs les postes de compta.